

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Cœur-Immaculé-de-Marie
1845, boul. Desmarchais
Date : 27 avril 2016
Heure :18h30

Membres présents :

Représentants des parents

- Claudine Benoit
- Lucie Marcotte
- Andrea Whiteway
-
-
-

Représentantes des enseignants

- Chantal Cyr
- Anny Juby
- Ève Ayotte
- Dina Sergerie

Direction

- Isabelle Gaigeard

Représentante du service de garde

- Martine Keranguyader

Représentante du personnel de soutien

-

Représentants de la communauté

-

-

Autres

**Mme Violaine Cousineau, commissaire
scolaire**

**Mme Liza Vautour, parent d'une élève de 3e
année**

1. Mots de bienvenue / Tour de table

Début de la rencontre : 18h35

Mme Cousineau et Mme Vautour (parent) sont présentes pour la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

Modification au point 7 – Calendrier scolaire

Proposé par Mme Ève Ayotte, approuvé par Mme Martine Keranguyader

3. Adoption du PV 23 mars 2016

Au point 7, correction à apporter : Croc à changer pour Croque

Proposé par Mme Ève Ayotte, approuvé par Mme Chantal Cyr

4. Période réservée au public

Mme Cousineau

- Déplacement d'élèves.

- Mme Gaigeard informe que CIM a déplacé 8 élèves qui s'en iraient en 1^{re} année. En maternelle, la décision a été prise d'ouvrir un 3^e groupe. Il y a 45 élèves du quartier inscrits, dont 5 qui étaient en libre choix ailleurs. Mme Gaigeard a dû appeler les parents pour les informer que leurs enfants doivent fréquenter CIM l'année prochaine. Il n'y a pas encore d'ouverture pour les libre choix. Mme Gaigeard n'a pas encore envoyé de lettres. Elle a fait des appels, a reçu des parents et enverra les lettres sous peu.

- Mme Cousineau explique les raisons pour lesquelles ces déplacements se produisent. Les causes des déplacements dans le Sud-Ouest ne sont pas dues au surnombre des élèves. Il y a une question d'optimisation de l'enveloppe enseignante pour expliquer les déplacements. La convention collective des enseignants contient certaines clauses qui affectent aussi les possibilités de débordement qui concernent les élèves en libre choix. La CSDM fera attention de ne pas déplacer les 6^e années. Le respect de la moyenne d'élèves par classe dans l'ensemble de la CSDM est aussi un enjeu. Bien que des efforts soient faits pour régler les déplacements le plus tôt possible, il est possible qu'il se produise des changements à la rentrée scolaire (déménagements). Sur l'ensemble des élèves qui ont reçu une lettre de déplacement lors de la première prévision, il est possible que ce ne soient pas tous ces élèves qui seront déplacés. Mme Marcotte demande s'il y a une priorisation de la fratrie advenant qu'il y ait de la place en libre choix. La politique est en place et disponible

sur le site de la CSDM. Mme Cousineau se penchera sur le découpage du territoire qui soulève des questions. Mme Cousineau partage l'importance de l'accès public du découpage territorial pour que les familles puissent mesurer l'impact d'un changement. Il est demandé de s'assurer que le découpage territorial soit bien indiqué sur le site web de l'école.

- Budget
 - Il y aura des postes de direction qui seront supprimés au niveau de la CSDM.
 - Le budget proposé par la CSDM aura des impacts majeurs, malgré le 15M\$ de réinvestissement qui a été annoncé.
 - Il y aura des postes dans les services centraux, des technologies et autres qui seront coupés.
 - Le 11 mai, il y aura un vote qui concerne les montants alloués au personnel non enseignant.
- Organisation des journées pédagogiques
 - Mme Cousineau a travaillé sur une politique liée aux services de garde qui devrait être adoptée cette année. Il y a une grande question entourant les « systèmes à deux vitesses » où ce ne sont pas tous les enfants qui peuvent participer aux activités spéciales. Il est clair que la politique est contre ce type de système. Il faudra que tous les enfants puissent participer aux activités. Il faudra maximiser l'utilisation des ressources urbaines. Ce message se voulait d'être lancé tôt pour que les directions d'école puissent s'y attarder. Il est apparent que le message ne se soit pas rendu. Mme Cousineau invite Mme Gaigeard à communiquer avec la personne responsable. Mme Keranguyader partage qu'il est très tard pour demander ces changements pour l'année prochaine. Mme Cousineau rapportera cette préoccupation aux bonnes instances. Mme Marcotte propose que pour notre école, on s'attarde à l'achalandage et qu'on songe à procéder à un sondage pour connaître les raisons de non-participation aux sorties.
- Mme Vautour
 - Mme Vautour dénonce le côté illogique des politiques de déplacement des élèves.
 - Mme Vautour partage son expérience. Sa fille fréquente CIM. Elle est présentement en 3^e année. Son fils, qui commencera la maternelle l'année prochaine, a reçu une lettre à l'effet qu'il ne pourra pas fréquenter CIM. Bien qu'elle habite à 350m de CIM, elle devra accompagner son fils à Marie de l'Incarnation qui est à 1.1km de chez

elle. Il est évident qu'il faut des règles et des limites, mais dans ce cas-ci, la décision est pleine de non-sens.

- Mme Gaigeard est sensible à ce que vit Mme Vautour. Elle n'est pas la seule à la vivre. Mme Gaigeard n'a pas de pouvoir décisionnel.
- Mme Vautour invite Mme Gaigeard à utiliser son pouvoir de poser de questions, de demander des précisions et d'exprimer la réalité de la clientèle de CIM aux bonnes instances.
- Mme Vautour demande au CÉ de poser un geste pour mettre en lumière la situation actuellement vécue.
- Mme Marcotte suggère que le CÉ réfléchisse à demander une étude du découpage territorial.

5. Pour approuver

a. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

- i. Au 6^e point à la page 4, le changement a été fait tel que demandé lors de la dernière réunion du personnel.
- ii. À la page 3, il y a eu un changement quant à l'accès à l'outil de consignation.
- iii. Proposé par Mme Claudine Benoit, appuyé par Mme Anny Juby

b. Fournitures scolaires

- i. Les fournitures scolaires sont sensiblement les mêmes que l'an passé.
- ii. Il y a un changement au niveau du coût des duo-tangs pour acquérir une meilleure qualité du produit. Mme Marcotte soulève qu'il y a des duo-tangs qui ne sont pas utilisés. Mme Chantal offre de valider auprès de ses collègues si le matériel est réellement utilisé.
- iii. Proposé par Mme Dina Sergerie, appuyée par Mme Andrea Whiteway.

c. Sorties journées pédagogiques – SDG

- i. Étant donné les nouvelles informations partagées par Mme Cousineau, il devient difficile de prendre une décision pour les sorties.
- ii. Mme Keranguyader souligne qu'il manque de temps de préparation pour des activités organisées. Déjà, cette année, le temps alloué à la préparation a été coupé.
- iii. Mme Gaigeard suggère d'attendre au prochain CÉ pour pouvoir prendre cette décision, car nous n'avons pas assez de données pour procéder.

- iv. Mme Cyr est sensible à l'urgence de réserver et souligne que toutes les autres écoles seront dans la même situation.
 - v. Étant donné que les directives ne sont pas claires, que la politique n'a pas encore été adoptée, que les parents peuvent piger dans le lot d'activité, qu'à toutes les journées pédagogiques, il y a un nombre significatif d'élèves qui fréquentent le service de garde, il est proposé de maintenir l'offre des activités qui est présentée. Il est aussi proposé de mettre sur pied une levée de fonds pour augmenter l'accessibilité aux sorties pour tous les élèves. Proposé par Mme Dina Sergerie, appuyée par Mme Claudine Benoit.
- d. Sorties éducatives
- i. À l'exception de la sortie à Ottawa, les sorties sont payées par le projet de l'école montréalaise. Ottawa est payé par une campagne de financement.
 - ii. Il y aura peut-être des ajouts qui seront partagés avec le CÉ par courriel au besoin. Il est important de répondre à ces courriels pour approuver
 - iii. Proposé par Mme Ève Ayotte, appuyée par Mme Lucie Marcotte.

6. Pour adopter

a.

7. Pour être proposé ou informé

a. Demande de contribution pour la soirée des finissants

- i. Mme Gaigeard propose que le 400\$ discrétionnaire du CÉ qui avait été accordé à l'émulation soit assignée à la soirée des finissants. L'émulation est payée par la levée de fonds. Les finissants ont amassé 800\$ et ont l'intention de demander une contribution de 10\$ par jeune pour le bal des finissants.
- ii. Proposé par Mme Lucie Marcotte, appuyée par Mme Anny Juby

b. Calendrier scolaire

- i. La pédagogique du 17 octobre est déplacée au 18 octobre.

c. Profil du gestionnaire

- i. Il s'agit d'un document à remplir par le CÉ qui cerne des compétences professionnelles et qui doivent être classées en ordre d'importance.

- ii. Mme Gaigeard enverra le document aux membres du CÉ pour que tous puissent en prendre connaissance.
 - iii. Le point sera discuté au prochain CÉ.
- d. Inscriptions pour les élèves en libre choix
 - i. A été discuté précédemment
- e. Prochaine réunion
 - i. 8 juin 2016, 18h30

8. Informations

- a. Mot de la direction
 - i. Nous avons reçu 15 000\$ lors de la dernière injection de fonds du ministère. Cet argent doit servir à des ressources pédagogiques. Une journée d'orthopédagogie sera payée par ce budget l'année prochaine. Le montant du fonds 7 qui payait la journée d'orthopédagogie sera utilisé pour payer 2 jours de Technicien en éducation spécialisée l'année prochaine.
 - ii. Nous avons reçu 500\$ pour le projet de vélos en classe du projet du maire Dorais + 1000\$ du ministère.
- b. Mot de la présidente
 - i. Le maire Dorais a réitéré le fait qu'il y a un fonds pour soutenir la persévérance scolaire. Mme Marcotte invite les enseignants à faire des demandes. Mme Gaigeard demandera si on est limité à une demande par école, car nous avons déjà reçu 500\$ de ce projet.
 - ii. La SAAQ sollicite les CA à sensibiliser les enfants à la sécurité à vélo. Il est possible de commander des affiches sur le site web, d'avoir la visite d'un policier et d'organiser une journée vélo.
- c. Mot du personnel
 - i. Le défi Pierre Lavoie commence la semaine prochaine.
- d. Mot du service de garde
 - i. La semaine des services de garde est du 16 au 20 mai.
- e. Mot de l'OPP
 - i. L'OPP a amassé 5800\$
- f. Mot du CPR et du CPP

9. Varia

- a. Mme Benoit rappelle qu'il y a des gens qui se sont inscrits pour le comité des utilisateurs du service de garde, mais que ce dernier n'a jamais été mis sur pied. Étant donné les dernières informations, il sera important de le mettre sur pied et le mobiliser.

10. Levée de l'assemblée 21h15

Isabelle Gageard,
Directrice

Lucie Marcotte,
Présidente